

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL

Polynésie française

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

ÉDUCATION CIVIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE

1. L'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique s'organise en deux ensembles :

Cinquante-quatre heures sont destinées à traiter les cinq thèmes inscrits au programme, permettant aux élèves d'acquérir connaissances, capacités et méthodes.

Les thèmes au programme ont été choisis de manière à :

- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique ;
- faire bénéficier les lycéens de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière d'éducation civique, de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités des séries STD2A, STI2D et STL.

En cohérence avec les programmes des séries « sciences et technologies de la gestion » et « sciences et technologies de la santé et du social », chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème). Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

Plusieurs sujets d'étude permettent d'aborder différentes formes de production artistique, conformément aux objectifs visés par l'enseignement de l'histoire des arts.

L'articulation entre question et sujet d'étude est souple mais répond à une cohérence :

– la question (6 à 8 heures selon les cas) constitue le développement général du thème et bénéficie donc de la majorité du volume horaire. Le commentaire (colonne de droite) en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite du programme ;

– le sujet d'étude (3 à 5 heures selon les cas) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de la série, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes, notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

Une dizaine d'heures sont à la disposition de chaque professeur (ou de l'ensemble des professeurs d'histoire-géographie du lycée enseignant en STD2A et/ou STI2D et/ou STL). Elles sont destinées à :

- former et entraîner les lycéens à une expression orale rigoureuse en vue de l'épreuve du baccalauréat ;
- évaluer les capacités et méthodes acquises par les lycéens en classe de seconde et travailler à approfondir ces acquis durant l'année de première.

Ces heures sont donc pensées en référence à la fois au tableau des capacités et méthodes (commun aux classes de seconde et de première) et aux cinq thèmes du programme. Elles peuvent être utilisées par blocs ou être réparties sur l'ensemble de l'année.

2. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires. Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en oeuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier *a priori* le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux TICE.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire dans les sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL

Polynésie française

Tableau des capacités et méthodes (classe de seconde générale et technologique et classes de première)

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I. – Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1. Identifier et localiser.	Nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques. Nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres.
	Situer et caractériser une date dans un contexte chronologique. Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique.
2. Changer les échelles et mettre en relation.	Situer un événement dans le temps court ou le temps long. Repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents.
	Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques). Confronter des situations historiques ou/et géographiques.
II. – Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1. Exploiter et confronter des informations.	Identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production).
	Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire.
	Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée.
	Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.).
2. Organiser et synthétiser des informations.	Décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique.
	Réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition).
	Rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique. Lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description.
3. Utiliser les TIC.	Ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires.
III. – Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1. Développer son expression personnelle et son sens critique.	Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs).
	Développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue.
	Participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire.
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome.	Prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux).
	Mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective.
	Utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer ce dernier ou en approfondir des aspects.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL

Polynésie française

1. La France contemporaine - Histoire et Éducation civique (12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptations	Notions	Commentaires
A – La V^e République : un régime politique inscrit dans la durée (7-8 h.)		Citoyen Constitution Culture politique Défense Droite/gauche Histoire/mémoire.	On inscrit la V ^e République dans la tradition républicaine, tout en mettant l'accent sur sa spécificité. La V ^e République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure la primauté de l'exécutif. Après avoir décrit les caractéristiques du système né dans les années 1958-1962, on étudie ses principales évolutions jusqu'à nos jours.
<p>B – Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Français et la construction européenne, de la fin des années 1950 à nos jours (4 h.) - Géographie électorale de la France de la V^e République (4-5 h.) - Charles de Gaulle, une vie d'engagements (4 h.) 	<p><i>L'évolution statutaire de la Polynésie française depuis 1957 [en remplacement de « Les Français et la construction européenne, de la fin des années 1950 à nos jours »]</i></p>		<p>Ce sujet d'étude prend en compte les liens entre la marche à l'autonomie</p> <p>Le traitement de ce sujet d'étude recourt à la cartographie informatique et aborde notamment les réalités locales. L'analyse de quelques cartes électorales et données statistiques permet de repérer et de comprendre les persistances, les évolutions et les ruptures de la géographie électorale française, en intégrant l'incidence des différents modes de scrutin.</p> <p>Du théoricien militaire à l'homme du 18 juin et au Président de la République, on analyse comment de Gaulle a forgé ses convictions et les a traduites en actes. La personnalité de De Gaulle, ses choix et la construction du mythe gaullien ont suscité adhésion et rejet, qui sont eux-mêmes objets d'histoire. Cette étude permet de poser la question de l'acteur de l'histoire.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires - utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (Internet, intranet de l'établissement, blogs) 			

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL

Polynésie française

2. La France contemporaine - Géographie et Éducation civique (12 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Contextualisation	Ajouts ou substitutions	Commentaires
A – Comprendre les territoires de proximité (8 h.) B - Sujet d'étude au choix : - Les transports, enjeu(x) d'aménagement et d'équité (4 h.) - Solidarité des territoires et des personnes (4 h.) - 36 700 communes : un attachement français (4 h.)			
Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler : - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires - utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (Internet, intranet de l'établissement, blogs)			

3. Histoire du quotidien - Histoire (10 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Contextualisation	Ajouts ou substitutions	Commentaires
A – Vivre et mourir en Europe du milieu du XIX ^e siècle aux années 1960 (6 h.) B - Sujet d'étude au choix : - Vivre et mourir en temps de guerre (4 h.) - La pénicilline : du laboratoire à la société, naissance d'un médicament (4 h.) - La mode (création, production, usages) : un sujet d'histoire (4 h.)			
Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler : - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long			

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL

Polynésie française

- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique

4. La mondialisation - *Géographie* (10 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Contextualisation	Ajouts ou substitutions	Commentaires
<p>A – La mondialisation, interdépendances et hiérarchisations (6-7 h.)</p> <p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'automobile : une industrie en recomposition (4 h.) - Le café, un grand marché mondial (4 h.) - Les Jeux olympiques, un enjeu mondial (3-4 h.) 			
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description 			

5. La Chine - *Histoire et Géographie* (10 h)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Contextualisation	Ajouts ou substitutions	Commentaires

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classes de première des séries STI2D, STD2A et STL

Polynésie française

<p>A – La Chine depuis 1911 : de la fin de l'empire du Milieu à l'un des centres de la mondialisation (6-7 h.) B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la démographie en Chine communiste (3-4 h.) - La diaspora chinoise (4 h.) - Shanghai, métropole (4 h.) 	<p><i>On insistera sur la place de la communauté chinoise en Polynésie française.</i></p>		
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - situer un événement dans le temps court ou le temps long - lire un document [de toute nature] et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - confronter des situations historiques ou/et géographiques 			